

## L'APPRÉCIATION DU DÉPARTEMENT

### INTRODUCTION

Les évaluateurs des comités de sélection puisent dans l'appréciation du département des éléments qui leur serviront à discriminer les candidats.

### LE GROUPE DE COMPARAISON

À moins que ne l'exige le formulaire, n'utilisez pas comme groupe de comparaison le groupe formé des étudiantes et étudiants qui postulent à un même concours, car il n'est pas avantageux d'être classé 10e/10, même s'il s'agit d'un groupe d'excellence.

Nous vous conseillons d'utiliser la cohorte du programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat comme groupe de comparaison : l'excellence de la candidature sera alors plus évidente. Décrivez sommairement le groupe : composition, nombre et rang de l'étudiante, l'étudiant.

### DES COMMENTAIRE INFORMATIFS

Vos commentaires doivent être précis, concrets et valorisants. C'est le lieu par excellence pour faire valoir tout trait distinctif. Démontrez que le département connaît cette étudiante, cet étudiant :

- mentionnez ses prix, bourses, publications, communications, réalisations, notes, expériences;
- précisez les éléments marquants de son cheminement académique.

### LE CALCUL DES NOTES

Nous (le Service aux étudiants) avons établi des formules qui tiennent compte des consignes des organismes pour le calcul des notes. **C'est donc avec plaisir que nous ferons les calculs des notes.**

Par contre, si, après nos calculs, une candidature ne répond pas à l'exigence de notes de première classe, nous vous demanderons de justifier notre analyse du dossier. Cette justification est obligatoire pour que l'organisme ne rejette pas la demande et elle doit être bien argumentée.

Le présent document a été créé en s'inspirant de textes de l'Université de Sherbrooke.